



## LES PROPOSITIONS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



### CHOISIR LE SERVICE PUBLIC

Je fais le choix de services publics forts.

La disparition de certains services en banlieue et en zone rurale est source d'inégalités et de privations.

Je défends le principe d'une responsabilité publique nationale sur les biens et services essentiels, pour lesquels l'égalité d'accès et de traitement, la solidarité et la sécurité collective doivent prévaloir. L'énergie, les transports, l'éducation, la culture, la santé, le logement, la poste et les télécommunications, l'eau doivent être à la portée de chacun.

#### **CINQ BATAILLES À ENGAGER IMMÉDIATEMENT**

- Revenir sur les privatisations : Remettre dans le domaine public des secteurs privatisés par les gouvernements précédents (au premier rang desquelles figurent France Télécom, Air France), renationaliser EDFGDF ; stopper la privatisation des ports et de la SNCF ; empêcher la mise en pièces de la SNCF.

- Développer des pôles publics d'impulsion et de coopération dans des secteurs aujourd'hui malades de la financiarisation, comme l'eau et le traitement des déchets ou le médicament.

- Rénover le service public : Le droit de contrôle et d'intervention sur les choix en matière de service public ne peut pas rester l'apanage de technocrates ou des seules directions d'entreprises. Des droits nouveaux doivent être accordés aux agents, aux usagers et à leurs associations, aux élus des différentes collectivités territoriales.

- Recruter les agents publics de l'État, des collectivités locales, des entreprises publiques, en nombre suffisant pour faire face aux départs à la retraite et aux besoins.

- Créer des services publics européens : A partir des acquis et de l'histoire de chaque peuple, des services publics européens, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la communication, peuvent être construits.

Sans attendre, il convient de stopper la vague de libéralisation qui se poursuit. Cela suppose un moratoire sur tous les textes de directives et de règlements concernant les services d'intérêts généraux.

#### **HANDICAP : ASSURER L'ÉGALITÉ**

La France est au 17e rang européen en matière d'intégration du handicap. Je m'engage à ce que le handicap ne fasse pas l'objet d'une énième loi mais que le droit au travail, au logement, au transport aux loisirs soit réellement mis en oeuvre. L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) doit être portée au minimum au niveau du SMIC.